

LE CHANGEMENT C'EST MAINTENANT

FRANÇOIS
HOLLANDE
2012

La crise du logement est une réalité qui touche 10 millions de personnes selon la Fondation Abbé Pierre, dont 3,6 millions en état de mal-logement.

Les dépenses de logement représentent désormais un quart du budget des ménages (contre 18% en 1984) ; cet effort est plus lourd encore quand on est locataire.

1,2 millions de ménages dont 406 000 Franciliens sont sur listes d'attente pour un logement social.

L'échec de la droite est patent

La politique du «*Tous propriétaires*» est un leurre : alors qu'il fallait compter en moyenne 14 ans en 2001, il faut maintenant s'endetter sur 18 ans.

La succession de défiscalisations injustes et inefficaces, Robien, Borloo et autres Scellier, ampute les finances publiques de plus d'un milliard par an tout en ayant un effet inflationniste sur les prix de vente et les loyers qui alimente la crise.

Dans le même temps, la droite a fait disparaître les crédits alloués à la construction de logements sociaux : aujourd'hui l'Etat ne participe plus qu'à hauteur de 4 % du coût de réalisation d'une HLM et les crédits de paiement en 2012 baissent encore de 33 % par rapport à 2011.

Les crédits destinés à la construction locative et à l'amélioration du parc ont fondu : depuis 2007, ils sont passés de 827 millions d'euros à 322 millions (-61 %).

Enfin, l'Etat a renoncé à faire appliquer la loi SRU, la mixité sociale n'étant visiblement pas sa priorité.

Pour le logement, le changement, c'est maintenant !

François Hollande s'engage :

- pour faire du logement une priorité nationale pour le prochain quinquennat ;
- pour encadrer les loyers : il faut réguler le marché locatif et stopper la flambée des loyers ;
- pour renforcer la loi SRU avec des pénalités plus fortes à l'encontre des communes récalcitrantes et des objectifs de mixité sociale plus ambitieux afin que chacun soit logé décemment sans se ruiner ;
- pour une grande loi foncière en faveur du logement abordable ;
- pour des choix budgétaires et une politique fiscale justes : pas d'avantage fiscal sans contrepartie sociale (modération de loyer) ;
- mobilisation des ressources de la Nation au service de la réalisation de logements compatibles avec les revenus de nos concitoyens.